



Inscription à l'Étude encadrée

ÉCOLE SAINT-PAUL

Année scolaire 2023/2024

(Document à rapporter au secrétariat)

NOM DE L'ÉLÈVE :

PRENOM :

CLASSE :

Veillez cocher avec précision les jours où votre enfant fréquentera l'étude.

Lundi

Jeudi

Mardi

Vendredi

À compter du :

DATE et SIGNATURE :

L'étude fonctionne de 17h00 à 18h00, les lundis, mardis, jeudis et vendredis. La présence toute l'heure est obligatoire car les départs anticipés perturbent l'ambiance du groupe.

Le montant de 33.40€/mois sera porté sur la facture/portemonnaie Etude.

L'engagement se fait au trimestre.

*Etude encadrée : les enfants sont aidés dans leurs devoirs.
Toute modification doit être adressée par écrit au secrétariat

à chaque fin de trimestre.

Le montant de 33,40€/mois sera porté sur la facture.